



Election communale

Dépôt des candidatures au Conseil communal

À l'issue du délai de dépôt des actes de candidature pour repourvoir les deux postes vacants au sein du Conseil communal, seules deux candidatures ont été enregistrées.

M. **Cuttat Manuel**, 1964, entrepreneur

et

M. **Nobs Laurent**, 1987, indépendant

se sont présentés sous la **liste d'Entente villageoise** et sont élus tacitement.

Le Conseil communal